Qui me garantit qu’il ne demandera rien aux gens et, moi, je lui garantis le Paradis ?

Thawbân (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Qui me garantit qu’il ne demandera rien aux gens et, moi, je lui garantis le Paradis ? - Moi ! », répondis-je. Après cela, il ne demandait rien à personne.

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Le sens du ḥadith est que celui qui s’engage auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) à ne rien demander aux autres, que ce soit de lui donner de leurs biens ou de l’aider dans l’une de ses affaires, qu’elle soit importante ou non, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui garantit le Paradis. En effet, ne rien demander aux créatures dénote la façon dont l’individu s’en remet à Allah et dénote aussi l’ampleur de l’espoir et de la confiance qu’il a en son Seigneur. En récompense, donc, Allah le fait entrer au Paradis. Après avoir entendu ces paroles, Thawbân (qu’Allah l’agrée) s’engagea auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) à ne rien demander aux gens. De même, dans la version d’Ibn Mâjah, on rapporte de lui que « lorsqu’il était sur le dos de sa monture et que son fouet tombait, il ne demandait à personne de le ramasser pour lui mais il descendait le ramasser lui-même », par fidélité à l’engagement qu’il avait pris envers le Prophète (sur lui la paix et le salut).

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4189